



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Site d'origine hôtelière développé à la Belle-Epoque, installé sur une croupe haut perchée dominant Montreux et le Léman, lui offrant un panorama splendide. Variété d'hôtels, dont l'ancien Caux-Palace, le plus grand et le plus luxueux de Suisse à son ouverture. Divers équipements, dont deux chapelles.



Carte Siegfried 1890



Carte nationale 2010

Cas particulier



☒☒☒	Qualités de situation
☒☒☒	Qualités spatiales
☒☒☒	Qualités historico-architecturales

Caux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud



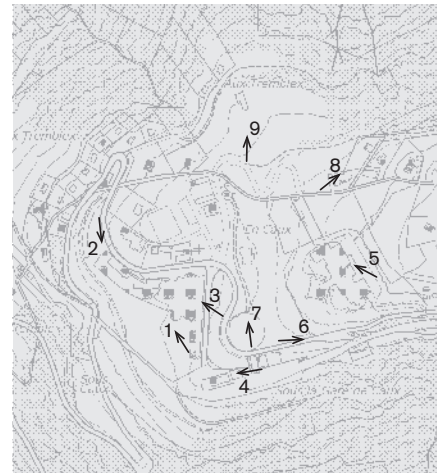
1 Anc. Caux-Palace, 1900–02



2



3



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales,
© Géodonnées Etat de Vaud
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2014: 1-9



4



5 Anc. Grand-Hôtel, 1890-93



6



7 Chapelle cath. St-Joseph, 1907-08



8 Chapelle St-Michel, 1905-06



9

Base du plan: PB-MO 1:5 000, Etabli sur labvase des données cadastrales, © Géodonnées Etat de Vaud



- Périmètre, Ensemble (P, E)
- - - Environnement (PE, EE)
- Elément individuel (EI)
- Observation
- ▨ Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Anc. station touristique, bâti d'origine hôtelière dispersé sur les pentes inférieures d'une croupe dominant la région montreuusienne, établissements de différentes catégories et divers équipements, ess. années 1890-années 1910, aménagements paysagers variés, riche arborisation	A	×	×	×	A			1-8
EI	1.0.1	Anc. Caux-Palace, bâtisse très expressive déployée dans le terrain, corps des chambres comprenant jusqu'à huit niveaux, ailes perpendiculaires avec services communs, couronnement caractéristique visible depuis les rives du Léman, 1900-02, petite extension sur angle NE, vers 1908/09, réaffectations dès 1946				×	A			1-3
	1.0.2	Imposant mur de soutènement revêtu de pierre, en aval de l'anc. Caux-Palace, créant une terrasse prévue comme promenade, 1899, rangée de tilleuls au N et d'érables au S, côté vue						o		
	1.0.3	Anc. hôtel Maria, deux volumes de trois à quatre niveaux reliés par un corps bas, remarquable grammaire pittoresque et sécessionniste, villa d'origine au SE, vers 1893, transformation partielle, construction des entités hôtelières attenantes, 1911-12						o		
	1.0.4	Bâtisse néoclassique à toit plat, composition de type urbain avec rez et entresol destinés au commerce, habitation à l'étage, 1893						o		
	1.0.5	Modeste ferme de deux niveaux couverte d'une toiture en bâtière, 18 ^e /19 ^e s.						o		
EI	1.0.6	Chapelle cath. St-Joseph, Heimatstil, clocher coiffé d'une flèche côté O, 1907-08				×	A			7
EI	1.0.7	Chapelle néogoth. St-Michel et tous les anges, à l'origine anglicane, clocher coiffé d'une flèche côté S, 1905-06, passée au culte réf. en 1944				×	A			8
	1.0.8	Villa au volume ramassé, couverte d'une toiture en bâtière, années 1990, architecture banale malvenue entre deux bâtiments hôteliers très typés						o		
EI	1.0.9	Anc. Grand-Hôtel, bâtisse de cinq niveaux nichée dans un parc richement arborisé, 1890-93, surél. 1899, Lectorium Rosicrucianum dès 1978, lieu de culte côté O, prob. années 1980				×	A	o		5,6
	1.0.10	Anc. hôtel Pavillon des Fougères, quatre niveaux, riche articulation des volumes, situé dans un lacet de la route des Monts, sur d'imposants ouvrages de terrassement, 1906						o		
	1.0.11	Gare dotée d'un buffet, corps central de deux niveaux, deux ailes à pignon retourné de trois niveaux, terrasse, prob. 1892, transf. vers 1947						o		4
	1.0.12	Ligne de chemin de fer à crémaillère Montreux-Glion-Caux-Rochers-de-Naye, ouverture 1892/1909 (également 0.0.1)						o		4,6
PE	I	Accès inférieur à la station et dégagement septentrional, terrains en pente couverts de prés, forte présence de la forêt, quelques maisons individuelles de type chalet apportant une note pittoresque, princ. 1 ^{er} q. 20 ^e s.	ab			×	a			9
	0.0.1	Ligne de chemin de fer à crémaillère Montreux-Glion-Caux-Rochers-de-Naye, ouverture 1892/1909 (également 1.0.11)						o		
	0.0.2	Villa dominant le dernier lacet de la route qui mène au périmètre hôtelier, 1980, architecture banale déparant l'un des accès au site						o		
	0.0.3	Chalet de la patinoire, 1907, prob. agr. 2 ^e q. 20 ^e s.						o		9
PE	II	Partie supérieure de la croupe offrant à son point le plus haut une vue panoramique sur les Alpes et le Léman par-dessus le groupement hôtelier, terrains couverts de prés, quelques maisons individuelles de type chalet apportant une note pittoresque, princ. années 1930/40	ab			×	a			

Caux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	III	Développement résidentiel, maisons individuelles de type chalet implantées dans la pente, princ. années 1950–70, quelques réalisations ant. ou postérieures	b			/	o			
	0.0.4	Développement résidentiel dans une forte pente, présence très discrète dans le site, maisons individuelles de type chalet, ess. 3 ^e q. 20 ^e s.						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

La création de la station de Caux est liée à l'essor touristique que connut la région de Montreux à partir du milieu du 19^e siècle. La contrée possédait des arguments éminemment intéressants pour les visiteurs européens. Associée à l'univers du roman épistolaire « Julie ou la Nouvelle Héloïse » de Jean-Jacques Rousseau, un ouvrage publié en 1761 qui jouissait d'un retentissement encore considérable dans l'Europe du 19^e siècle, elle pouvait faire valoir une topographie singulière, où se juxtaposent de manière saisissante paysages lacustre et montagnard, ainsi que la proximité de l'emblématique château de Chillon, rendu célèbre notamment par le poème de lord Byron « Le prisonnier de Chillon ». En plus de ces caractéristiques auxquelles la sensibilité romantique du moment était fortement réceptive, elle bénéficiait également d'un climat particulièrement doux et stable, un facteur très porteur à une époque où était en vogue le climatérisme. L'exploitation verticale du relief allait permettre de sensiblement augmenter les possibilités de délasserment offertes aux touristes, en jouant sur le contraste régnant entre un rivage aux conditions méditerranéennes et des sommets alpestres. Caux devint ainsi l'un des paliers de cette station « à étages ».

Le nom de ce lieu-dit semble provenir du vieux mot cau, qui signifie dans le parler local une arête peu escarpée ou une longue croupe. Les monts de Cau – tels que les documents anciens désignent l'endroit – faisaient partie des pâturages inférieurs défrichés par les premiers colons de la contrée de Montreux, dont les descendants occupaient au 19^e siècle les petites localités dispersées au bord du lac et sur les premières pentes de la montagne. Situés sur la commune des Planches, rattachée à la paroisse de Montreux, ces terrains d'altitude étaient traversés par la route du col du Jaman, qui constitua pendant longtemps le seul débouché direct vers la région du Léman pour les habitants de la vallée de la Sarine et de celle du Simmental. En 1875, un modeste chalet y fut transformé en auberge pour recevoir les promeneurs qui montaient toujours plus nombreux de Glion et de Montreux. En 1893 fut inauguré le Grand-Hôtel, un établissement de premier rang qui passait alors « pour être le

plus bel hôtel du monde ». Dessiné par l'architecte Louis Maillard, il fut le premier des grands hôtels de montagne de la Riviera. Commencée en 1890, sa construction n'avait pas pu profiter de la mise en service en 1892 du chemin de fer à crémaillère Glion–Rochers-de-Naye, qui prolongeait le funiculaire reliant depuis 1883, à partir de Territet, les rives du Léman à Glion justement, ni de l'aménagement d'une nouvelle route carrossable provenant de Glion toujours, livrée elle aussi vers 1892 et qui poursuivait de son côté la chaussée aménagée dans les années 1850 depuis l'église de Montreux. La halte ferroviaire de Caux, qui à l'origine n'avait pas été prévue par les promoteurs, fut exigée par les autorités communales. On peut considérer que cette liaison, dont le succès fit qu'elle fut prolongée plus tard en aval jusqu'à Montreux – l'inauguration eut lieu en 1909 –, donna une impulsion décisive au développement de la station de Caux. Entouré d'un parc dans lequel fut aménagé un court de tennis, le Grand-Hôtel, geste spectaculaire dans l'exploitation d'un paysage qui fut chanté par Rousseau et par Byron, connut un succès immédiat. Il établit la renommée de Caux, qui accéda alors au rang de station climatérique haut de gamme, où commença à affluer de toute l'Europe une société brillante et cosmopolite venue s'y reposer ou s'y divertir. Les sports d'hiver se développèrent rapidement ; dans les dernières années du 19^e siècle furent aménagées une patinoire ainsi qu'une piste de luge longue de 700 mètres. A la même époque firent leur apparition le bâtiment qui accueillit l'hôtel Les Rosiers, un autre abritant des commerces, ainsi que deux maisons individuelles, dont l'une abritait le cabinet de consultation d'un médecin, le docteur Mercanton. Dans sa première édition de 1890, la carte Siegfried fait état de cette station en devenir. Au milieu des quelques maisons paysannes et autres bâtiments ruraux est représenté le Grand-Hôtel, tandis qu'à l'ouest se déploie le tracé ondulant du chemin de fer, déjà partiellement représenté, alors que le premier coup de pioche ne fut donné que le 10 mars 1891.

En 1899 se constitua la Société immobilière de Caux en vue de construire un nouvel hôtel dans la station. Elle commença par acquérir le Grand-Hôtel, dont elle augmenta la capacité en le faisant surélever d'un étage. Elle fit ensuite construire le Caux-Palace,

conçu par l'architecte Eugène Jost et inauguré en 1902. Cet établissement de 300 chambres – certaines sources en indiquent 350 – et comprenant de nombreuses salles de réception surpassait alors tous les hôtels suisses en termes de taille, de confort et de luxe. Fréquenté par les élites aristocratiques et bourgeoises internationales ainsi que par des personnalités du monde des arts, qui pouvaient s'y dépayser et profiter de l'air pur tout en conservant leur mode de vie, le palace, avec sa gamme élargie d'équipements, fonctionnait comme une petite ville autarcique, complètement détachée de la réalité extérieure. L'offre d'hébergement se diversifia dans les années suivantes en faveur d'une clientèle moins exclusive, avec l'édification de l'hôtel Pavillon des Fougères en 1906 et la transformation de la villa Maria en une élégante pension, grâce à la construction d'une annexe, qui fut achevée en 1912. Plus tard allait encore s'y ajouter un autre établissement, Les Sorbiers, occupant la maison qui avait appartenu au docteur Mercanton. La station s'enrichit de manière notable en équipements divers. Deux chapelles virent le jour, l'une anglicane, inaugurée en 1906 et destinée à la clientèle anglaise, majoritaire, l'autre catholique, livrée deux ans plus tard et bâtie à l'intention de la communauté française. Tandis que débutait la pratique précoce du ski, les aménagements sportifs furent complétés par la création de deux nouveaux champs de glace à côté de la patinoire, que l'on avait dotée en 1907, suite à son déplacement, d'un bâtiment de service, le bien nommé chalet de la Patinoire. On y pratiquait en hiver le patinage, le curling et le « bandy », une sorte de hockey sur glace joué dans les pays nordiques. Les adeptes du bobsleigh purent dès 1909 dévaler une piste qui reliait le Crêt-d'y-Bau et Caux ; elle passait pour être la plus belle et la plus longue d'Europe. Dès le début du siècle apparurent quelques chalets privés destinés à l'habitat, l'un d'eux abritant une buvette et une pâtisserie. En 1913, la Société immobilière mettait 430 lits à disposition de ses hôtes ; si l'on ajoute à ce chiffre les 45 lits de l'hôtel Maria et les 30 lits de l'hôtel Pavillon des Fougères, leur nombre dépassait à Caux le demi-millier.

Les deux décennies qui s'écoulèrent entre l'ouverture du Grand-Hôtel et le début de la Première Guerre mondiale, placées sous le signe de la Belle Epoque,

furent les grandes années de Caux, pendant lesquelles les saisons d'été et d'hiver avaient égale importance. Cet âge d'or se termina brutalement à l'été 1914, avec le début du conflit mondial. Les hôtels, presque tous vides durant la guerre, connurent des lendemains difficiles. Malgré l'organisation du premier championnat du monde de bobsleigh en 1930, qui donna un coup de projecteur sur la station, et la vogue du ski, qui la relança quelque peu – en 1936 fut inauguré aux Hauts-de-Caux un tremplin de saut doté d'un remonte-pente ; en 1938 l'électrification du tronçon de chemin de fer Glion–Rochers-de-Naye permit aux locomotives de monter même en hiver jusqu'au sommet et d'atteindre ainsi la fameuse piste du Diable descendant jusqu'à Caux, inaugurée un an plus tard –, les années d'Entre-deux-guerres correspondirent généralement à une période de grandes difficultés, liées aux pertes accumulées durant la guerre, aux gros investissements nécessaires à la rénovation des installations hôtelières vieillissantes, à la baisse de la fréquentation ou encore au décès des propriétaires – ce dernier facteur concernant uniquement les hôtels Maria et Pavillon des Fougères. Le début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, mit définitivement à bas l'essentiel de l'économie hôtelière de la station.

En 1946, une poignée de Suisses, convaincus des possibilités d'action du groupement dont ils faisaient partie, le Réarmement moral – un réseau fondé en 1938 par le pasteur luthérien américain Frank Buchman, qui visait à la transformation de la société par le changement personnel basé sur des valeurs morales fondamentales –, achetèrent le Caux-Palace et le mirent à disposition de leur organisation pour en faire son principal centre de rencontres en Europe, où pourraient s'amorcer le rapprochement et la réconciliation des peuples du continent. Cette action eut un succès certain, puisqu'on considère aujourd'hui que les réunions tenues dans l'immédiat après-guerre à Caux, dans l'ancien palace renommé Mountain House, ont contribué, notamment, à la réconciliation franco-allemande. Afin d'augmenter sa capacité d'accueil, le Réarmement moral acquit en 1947 déjà l'hôtel Regina – le nouveau nom du Grand-Hôtel – et l'hôtel Maria puis, en 1949, l'hôtel Alpina – ancien Pavillon des Fougères – ainsi que divers chalets. Depuis 1995,

l'organisation loue l'ancien palace pendant les neuf mois de l'année scolaire à l'école hôtelière Swiss Hotel Management School. Les étudiants de cet établissement international occupent également plusieurs anciens hôtels et chalets de la station.

Durant le troisième quart du 20^e siècle apparurent deux petits lotissements de chalets en amont et en aval de l'ancienne station, échos au développement résidentiel plus conséquent qui s'était emparé des pentes situées encore plus en amont, à partir des années 1930–1940. En 1962 fut créée la nouvelle commune de Montreux, issue de la fusion de celles des Planches et du Châtelard. En 1978, l'ancien Grand-Hôtel fut acheté par le Lectorium Rosicrucianum, ou Ecole internationale de la Rose-Croix d'Or – un mouvement spirituel universaliste s'inscrivant dans la ligne des Gnostiques et des Cathares –, qui y installa son centre de conférence national et y annexa un lieu de culte. En 2001, le Réarmement moral fut rebaptisé Initiatives et Changement. Le mouvement continue d'organiser à Caux, durant l'été, des rencontres internationales, qui traitent de thèmes concernant notamment la promotion de la paix, la sécurité humaine, la gouvernance équitable, le dialogue interculturel ou encore l'éthique dans le monde économique, toujours dans une approche considérant la personne comme agent de transformation de la société. A cause de la présence résidentielle affirmée dans les environs de l'ancienne station touristique – environ 120 chalets sont actuellement disséminés entre Crêt-d'y-Bau et les environs de l'ancien palace –, Caux est aujourd'hui considéré comme l'une des agglomérations de la commune de Montreux.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Installé à une altitude d'un peu plus de 1000 mètres, Caux occupe une croupe qui termine une ligne de crête. Descendant depuis le Merdasson, un sommet culminant à 1858 mètres, cette arête partage deux vallées latérales, celle de la Baye de Montreux au nord-ouest – baye étant un terme local désignant un torrent – et celle de la Veraye au sud-est, sur laquelle veillent les Rochers de Naye. Du côté sud-ouest, la

croupe aux courbes arrondies laisse soudainement place à un coteau extrêmement abrupt qui dévale jusqu'à l'agglomération montreuusienne et les rives du Léman, situées plus de 600 mètres en aval, ce qui procure au site une situation en balcon sur le paysage lémanique particulièrement spectaculaire. S'y offre au regard un impressionnant panorama faisant défiler, de gauche à droite, la plaine du Chablais dominée par les puissantes Dents du Midi, les majestueuses Alpes de Savoie, la chaîne du Jura à l'horizon et, enfin, la majeure partie de la rive helvétique du Léman, dont se détache au premier plan les coteaux de Lavaux, au pied du Mont-Pélerin, et l'ouverture en cône du vallon de la Veveyse, entre Vevey et Clarens – les pentes de ce dernier relief semblent aplaties, tant le point d'observation est situé en hauteur. Le lac se découvre selon un axe qui met singulièrement en valeur sa longueur et permet de deviner sa courbure. Cette situation remarquable expose le site dans toute la région qui s'étend sur la pointe orientale du Léman. Il se profile ainsi, par exemple, d'une manière souveraine depuis les quais de Vevey.

L'ancienne station touristique Belle Epoque

Apparu principalement à la Belle Epoque, le bâti de l'ancienne station touristique de Caux (1) est disséminé sur les pentes de la croupe, principalement sur celles orientées à l'ouest vers la vue principale, mais également sur celles donnant sur les vallées latérales encaissées et recouvertes de forêts, exploitant de cette façon les différentes vues à disposition. Ces pentes sont très rapides, puisque le dénivelé entre les points extrêmes de la composante atteint presque 90 mètres, pour une distance horizontale d'environ 500 mètres. Le périmètre regroupe une remarquable collection d'édifices hôteliers, dans laquelle se côtoient des établissements de catégories variées – une caractéristique de la station montreuusienne Belle Epoque prise dans son ensemble –, auxquels s'ajoutent des équipements collectifs destinés à l'origine aux touristes. Les édifices sont implantés soit en bordure de la route qui monte depuis Montreux, et qui s'appelle successivement route de Caux puis route des Monts, soit sur des chemins secondaires. Bien que les constructions puissent parfois se trouver proches les unes des autres, elles conservent cependant chacune leur autonomie. En effet, les différences

concernant le niveau de leur implantation, leur rapport au réseau de distribution ou leur style – les trois facteurs se cumulant parfois – contribuent à les individualiser. La végétation est particulièrement présente. Les terrains engazonnés sont ombragés par de nombreux arbres – un mélange de sapins et de feuillus – qui peuvent former des bosquets ou des cordons touffus. Ces masses végétales, qui se sont étendues et densifiées de manière quelque peu envahissante depuis la fin des activités hôtelières – ce qui pourrait laisser croire, à tort, à une origine disons plus « naturelle », voire forestière, qu'hôtelière de ce secteur du site – sont issues des aménagements paysagers jadis situés aux abords des établissements.

Au sommet du coteau abrupt, en grande partie boisé, se dresse l'ancien Caux-Palace (1.0.1), rebaptisé Mountain House par l'organisation qui le possède maintenant depuis près de 70 ans. Considérée comme l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture hôtelière suisse et largement préservée dans sa substance, cette bâtisse protéiforme est organisée en plusieurs corps fortement articulés, implantés dans le terrain selon plusieurs géométries afin de suivre au mieux une cote horizontale dans une topographie formant à l'origine une petite cuvette. Edifice très allongé – le cumul des façades exposées au sud-ouest atteint près de 200 mètres –, il évoque pour beaucoup l'image d'un château fort. Il est vrai que, dans sa situation dramatique – tel qu'on le découvre par exemple depuis le bas de l'agglomération montreusienne –, il peut évoquer une citadelle d'origine lointaine, tant sa masse est considérable. Cette référence est renforcée par l'effet de silhouette que créent les tours et poivrières qui animent son couronnement. Recouvertes de tuiles vernissées, ces dernières possèdent une valeur d'« enseigne publicitaire » géante, tant leur visibilité est marquée. A part ces éléments évoquant l'architecture médiévale, les façades présentent un vocabulaire classique, teinté de touches régionalistes, notamment par l'emploi de bois et de tuiles vernissées justement. Ces dernières recouvrent également de leurs motifs géométriques un avant-toit factice construit du côté méridional, l'essentiel des couvertures consistant cependant en toits plats. Effet typique d'une conception éclectique, la composition joue de ruptures d'échelles, que l'on peut apprécier notamment

dans le contraste entre la taille des fenêtres des chambres et de celles de l'aile des salles communes. La coloration intentionnellement choisie par l'architecte, dans les tons jaunes et bruns, rehaussent la gamme bleue et verte du paysage. Devant l'élévation méridionale comptant entre six et huit niveaux, s'étend un vaste jardin légèrement en pente et un long « boulevard » horizontal soutenu par un puissant mur de soutènement (1.0.2), dont le tracé ondulant est souligné par une rangée de tilleuls puis d'érables. Il va sans dire que l'on jouit d'une vue splendide depuis cet espace, qui servait de promenoir pour les clients du palace. En effet, à cause de la pente vertigineuse du coteau situé en aval, le premier plan est quasiment inexistant, ce qui rend le panorama du grand paysage extrêmement présent.

Les façades arrière orientées vers le nord, où se trouvent les distributions des chambres, les locaux de service et, à l'origine, les activités d'hydrothérapie – les promoteurs avaient initialement inclus une dimension médicale dans leur projet hôtelier, dont le boulevard destiné à la promenade faisait d'ailleurs partie – présentent par l'absence de décor et par leur grande hauteur un caractère tout à fait austère. Cette sévérité est tempérée, en face, par le très élégant hôtel Maria (1.0.3), qui domine l'un des nombreux virages de la route de Caux, puis par le caractère étonnamment urbain d'un bâtiment (1.0.4) au décor soigné, implanté au bord de la voie – au sein duquel un fitness remplace les activités commerciales qui se tenaient dans son rez-de-chaussée et son entresol – et surtout, enfin, par l'image pittoresque de la chapelle catholique (1.0.6) implantée exactement dans l'axe de la chaussée, dont la façade occidentale est animée par un collage volumétrique où se juxtaposent le porche, le clocher, le transept et la petite sacristie, devant la toile de fond que forme la nef. A l'approche de ce sanctuaire, une desserte donne accès à l'entrée de l'ancien palace, qui est annoncée par une marquise se détachant au milieu d'une longue élévation d'un niveau. Cette aile basse surmontée d'un couronnement animé est pourvue d'une fine décoration qui s'exprime non seulement dans la facture ouvragée des bras-de-force soutenant le débord de la toiture plate, mais aussi dans la délicatesse des menuiseries en bois, dans l'opposition entre la pierre de taille lisse

ou rugueuse, ainsi que dans la forme recherchée de la couverture du pavillon d'entrée, transformé vers 1946, et de celui qui ponctue l'extrémité méridionale de cette partie du bâtiment où se trouvaient à l'origine des magasins, la direction, des services – téléphone, poste, télégraphe – ainsi qu'un long promenoir intérieur. A l'extrémité de la desserte se trouve la gare (1.0.11), masquée par le relief. Cette petite construction d'inspiration vernaculaire alpestre, porte d'entrée au site pour les voyageurs empruntant la ligne ferroviaire (1.0.12) venant de Montreux, est installée sur des pentes faisant face au midi. Cette orientation est partagée, à l'est de ce bâtiment ferroviaire, par l'ancien hôtel Les Sorbiers, une construction passablement transformée au cours du 20^e siècle et présentant dès lors un intérêt moindre, même s'il s'agit originellement de la maison du docteur Mercanton.

Implanté en amont de l'ancien Caux-Palace et constituant la première occupation hôtelière du lieu, l'ancien Grand-Hôtel (1.0.9) est totalement masqué par la couronne d'arbres qui l'entoure. La surélévation dont fit l'objet, vers 1899 déjà, cet édifice présentant une organisation générale selon un plan en U lui ôta malheureusement son couronnement extrêmement original – un pavillon central couvert d'une toiture bombée et un toit plat général doté de pavillons d'angle exhaussés, à toiture plate également, cette dernière disposition, rare, rappelant le célèbre hôtel Kursaal de la Maloja construit dans les Grisons quelques années auparavant. Mises à part cette transformation et la disparition des échauguettes qui ponctuaient ses angles extrêmes, le bâtiment, qui abrite actuellement un centre de conférence, conserve une substance très largement préservée. Devant sa façade sud-ouest se détache la forme quelque peu pesante d'une chapelle. Situé en contrebas, le Rond-Point est une grande terrasse circulaire dominant une courbe de la route des Monts. C'est sur cette surface aujourd'hui engazonnée qu'avait été installée la première patinoire de Caux. Près de 400 mètres plus à l'est, au-delà de l'embranchement de l'un des accès menant à l'ancien Grand-Hôtel et juste avant une épingle de la route des Monts, se dresse l'ancienne pension de famille Pavillon des Fougères (1.0.10). Dans sa solitude majestueuse, cette remarquable construction dotée d'une toiture régionaliste et présentant une diversité de

percements et de matériaux, s'ouvre face à la vallée de la Veraye.

A la fin du long virage qu'effectue la route des Monts en amont de cet ancien hôtel, un chemin descend la pente de manière directe jusqu'à un point légèrement en aval de l'ancien Caux-Palace. Dans la partie supérieure de ce tracé s'égrènent du côté septentrional d'autres bâtiments hôteliers, à savoir le chalet de Caux, qui fut un home d'enfants durant la plus grande partie du 20^e siècle, puis l'hôtel A Capell'Art, anciennement les Rosiers, un cube massif érigé en 1896 et caractérisé par de grandes galeries en bois vitrées, derrière lequel sont implantés deux chalets – dont l'un est daté 1902 –, et enfin la chapelle d'origine anglicane (1.0.7), une remarquable construction néogothique. La présence d'une villa (1.0.8) apparue dans les années 1990 parmi ces constructions est regrettable, car elle tend à relier pas sa masse les édifices voisins en une suite bâtie, faisant perdre par cet effet l'individualité de chacun, en plus de présenter une architecture en deçà de son contexte environnant. Ce bâti prend place dans une ambiance feutrée, caractérisée par des vues plus fragmentées, notamment à cause de l'écran de la forêt, côté septentrional – à l'orée de laquelle courait la piste de bobsleigh aménagée en 1909 –, et du filtre formé par les nombreux arbres situés en aval de la chapelle. Le caractère intime régnant dans ce secteur est renforcé, par contraste, par la soudaine et spectaculaire percée sur le paysage dont on peut jouir à partir du virage supérieur de la route en lacets constituant l'accès principal à l'ancien Grand-Hôtel. Plus bas, le chemin débouche à proximité d'une terrasse où se situent une ancienne ferme (1.0.5), témoin de l'activité rurale qui prévalait avant la création de la station, et des terrains de tennis, dont l'aménagement remonte à la construction du Grand-Hôtel.

Les espaces environnants

Un espace ouvert quasiment libre de constructions (I) s'étire directement sous le périmètre hôtelier, entre la forêt et le mur soutenant le promenoir. Traversé par la route de Caux, il est couvert dans sa partie méridionale de pâturages abrupts, d'où se perçoivent de manière fugace les toitures de l'ancien palace. Il se resserre au nord en une étroite bande où la voie se

fraie un passage, parfois au prix d'imposants murs de soutènement, dans une pente encore plus accusée, entre la forêt côté aval et des talus maigres généreusement arborisés en amont, ce qui empêche ici toute vue sur le bâti situé pourtant juste au-dessus. Dans ce secteur se dressent trois chalets directement au bord de la route. Les deux qui ont été édifiés côte à côte dans les années 1910 semble-t-il sont particulièrement proches du modèle originel. Le troisième, appelé chalet du Repos, situé dans l'épingle de la route de Caux, combine à l'image alpestre une architecture plus savante et des références plus urbaines – faux-appareil, alternance de baies cintrées et à linteau droit ainsi que consoles finement ouvragées au niveau du socle, série de grandes fenêtres constituant à l'étage une fenêtre en longueur avant la lettre –, ce qui se comprend pour une construction dans laquelle était à l'origine installée une buvette au rez-de-chaussée et une pâtisserie au premier étage. Ces trois constructions apportent, chacune à leur manière, une touche pittoresque à l'accès inférieur à l'ancienne station. En contrebas se déploie à flanc de coteau un développement résidentiel (0.0.4) datant essentiellement du troisième quart du 20^e siècle. Ces chalets sont implantés dans une pente si raide qu'on les devine à peine depuis la route et que le regard, dans les brefs interstices du rideau végétal, passe facilement par-dessus. Même depuis Montreux, la végétation masque en partie ces constructions. Au nord, l'environnement se dilate au sein d'une clairière dont la pente est orientée nord-ouest. Près du Chalet de la patinoire (0.0.3) se trouvent trois terrasses étagées qui, à la Belle Epoque, étaient aménagées en champ de glace durant l'hiver, ce qui est encore le cas aujourd'hui pour l'une d'elles.

Un autre espace ouvert (II) domine quant à lui le périmètre hôtelier. Recouvert de pâturages et séparé en deux par une bande résidentielle de chalets (III), il occupe le sommet de la croupe et ses premières pentes. Parsemé de quelques chalets édifiés essentiellement dans la première moitié du 20^e siècle, voire avant, et ponctué d'arbres, ce secteur offre, lui aussi, un remarquable point de vue sur le paysage lémanique. Depuis là, le regard passe facilement par-dessus les anciens hôtels, implantés nettement en contrebas. Le

rideau boisé situé en amont de l'ancien Grand-Hôtel les masque d'ailleurs complètement, si ce n'est une partie du couronnement de ce dernier. Il est extrêmement important que les deux environnements, supérieur et inférieur, conservent leur caractère agreste et rural. C'est à cette condition que sera préservée l'image saisissante de ce remarquable ancien groupement hôtelier installé au milieu de la nature cultivée des pâturages. C'est également à cette condition que perdureront les qualités paysagères du site que l'on décrivait en 1896 comme un « coin de terre idéal, composé comme un féérique domaine, d'un ciel turquoise et d'une terre d'émeraude dominant un lac de saphir », une description qui reflète toujours la réalité.

Qualification

Appréciation du cas particulier dans le cadre régional

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>×</td> </tr> </table>	×	×	×	Qualités de situation
×	×	×		

Qualités de situation prépondérantes grâce à une position en balcon dominant un vaste paysage incluant une très grande partie du bassin lémanique et le début de la vallée du Rhône, point de vue d'autant plus saisissant qu'il se trouve au sein d'un relief montagneux. Variété des orientations offrant des vues secondaires remarquables sur des vallées escarpées perpendiculaires au lac. Caractère prométhéen lié au Caux-Palace par sa taille et sa situation héroïque qui lui valent une grande visibilité, notamment depuis les rives du Léman.

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>/</td> </tr> </table>	×	×	/	Qualités spatiales
×	×	/		

Qualités spatiales remarquables grâce à l'organisation paysagère du site, formé d'une collection d'objets très typés dispersés sur des terrains en pente richement arborisés et traversés par de nombreux chemine-ments. Saisissants effets d'étagement dus à la forte déclivité. Contraste entre l'ouverture vers le lointain offerte par la topographie et l'intimité de certains espaces, ainsi qu'entre le caractère aménagé des terrains bordant les hôtels et le côté champêtre, voire agreste, des pâturages et de la forêt qui environnent la station.

XX	Qualités historico-architecturales
----	------------------------------------

Qualités historico-architecturales prépondérantes grâce à des bâtiments très significatifs datant de la Belle Epoque, présentant un échantillon diversifié d'établissements hôteliers – dont les deux principaux font partie des réalisations les plus luxueuses de Suisse à leur époque –, accompagné de plusieurs équipements et infrastructures parmi lesquels figurent une gare, deux chapelles et un bâtiment commercial. Eclectisme des styles architecturaux – Heimatstil, néoclassique, néogothique, accents Sécession – amenant un caractère pittoresque, renforcé par quelques chalets érigés dans le premier quart du 20^e siècle.

2^e version 10.2013/pla

Photos numériques : 2014
Christian Nötzli

Coordonnées du site
561.415/142.531

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse